

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
DU 11 FEVRIER 2026**

**N°CC2026/002 : INTERVENTIONS SOCIALES**

**ACQUISITION DES LOCAUX HÉBERGEANT L'ASSOCIATION PAYS DE REVIGNY  
SOLIDARITÉS**

L'an deux mil vingt-six, le onze février à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du cinq février deux mille vingt-six, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32  
Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 21

**Etaient présents :**

***Mme Florence GUILLAUME, Conseillère Communautaire présente lors de cette séance, et ayant des intérêts personnels dans le dossier concerné par la présente décision, quitte la table des délibérations et la salle du Conseil de Communauté.***

**Membres titulaires :**

MM Sébastien ARNICOT, François CLAUSSE [Contrisson], M. Daniel POIRSON [Couvonges], M. Pierre LIOGIER [Laheycourt], M. Didier LAURENT [Laimont], M. Michel BASSET [Nettancourt], M. Christophe MAGINOT [Neuville-sur-Ornain], M. Mathieu KIMENAU [Noyers-Auzécourt], Mme Anne ROUSSEL [Remennecourt], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Mmes Laurence LESSER-MOUROT, MM Clément MENUISIER, Yves MILLION, Jean-Luc PONCIN [Revigny-sur-Ornain], Mme Caroline MONVOISIN [Sommeilles], M. Roger COLLIGNON [Vassincourt], Mme Sandy SAVOUROUX [Villers-aux-Vents]

**Membres suppléants :**

M. Alain HOCHASTRASSER représente M. Christian MICHEL [Rancourt-sur-Ornain]

**Étaient excusés :**

M. Guy PREVOT [Andernay], M. Gérard RAFFNER [Brabant-le-Roi], Mme Virginie DANIEL [Contrisson], M. Julian FOUREAUX [Laheycourt], M. Eric BOUSSELIN [Laimont] donne pouvoir à M. Didier LAURENT, M. Stéphane SIMON [Mognéville], M. Richard SIRI [Mognéville] donne pouvoir à Mme Caroline MONVOISIN, Mme Marion PARISOT [Neuville-sur-Ornain], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, M. Jean-Marie LE NABEC, Mme Virginie SANTARINI GUIRLINGER [Revigny-sur-Ornain]

**Assistait également :** Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Monsieur Didier LAURENT** ayant obtenu la majorité des suffrages est désigné pour remplir la fonction de secrétaire qu'il accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau,

Vu l'avis préalable favorable du Conseil de Communauté en date du 16 décembre 2025,

Considérant le fait que les locaux hébergeant actuellement l'Association Pays de Revigny Solidarités, propriétés de l'Indivision Guillaume, sont offerts à la vente,

Considérant l'intérêt et le soutien de la COPARY en faveur des actions de l'Association Pays de Revigny Solidarités,

Considérant la nécessité de préserver la pérennité de cette Association,

Considérant l'opportunité bâtimementaire,

Considérant les échanges préalables avec les propriétaires de ces locaux, s'agissant notamment des négociations quant au prix d'acquisition,

Aux termes des débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

**Le Conseil de Communauté décide :**

- de procéder à l'acquisition de la parcelle et des locaux attenants cadastrée Section AM n°218 d'une surface de 558 m<sup>2</sup>, située 3, Avenue Victor Hugo à Revigny-sur-Ornain, propriétés de l'Indivision Guillaume,
- d'acquérir cette parcelle et les locaux attenants à un prix de 60 000,00 € net vendeur,
- de désigner l'Etude Notariale de Maître Laure CAILAC-PEROTIN (55000 BAR-LE-DUC) en qualité de Notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente,
- de prendre en charge l'intégralité des impôts, taxes, frais et émoluments liés à cet acte de vente,
- de donner tout pouvoir au Président pour la signature des actes utiles à la mise en œuvre de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,  
Anne ROUSSEL

Date de signature : 12 février 2026